



**« Futures Scientifiques »
Association Lunes et l'Autre**

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°3 lancé en 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>.

FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE : ORIENTATION Numéro du projet : AP3_048
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Futures Scientifiques
Objectifs initiaux : Faire découvrir à des lycéennes de classes scientifiques des métiers dans lesquels les femmes sont peu nombreuses (moins de 30%) avec deux objectifs principaux : <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrir des horizons de formation au-delà des voies médicales ou biologie - Travailler l'autocensure des jeunes filles à l'égard de certains métiers
Public(s) cible(s) : Lycéennes en classe de 1 ^{ère} S puis Terminale S Début de l'expérimentation : 197 élèves. Fin de l'expérimentation : 177 élèves.
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : S'appuyer sur des témoignages directs (rencontres dans les classes ou visites).
Territoire(s) d'expérimentation : Académie d'Aix-Marseille : total de 9 établissements <ul style="list-style-type: none"> - 4 sur Marseille, 3 sur Avignon, 2 sur la Ciotat dont 2 lycées « politique de la ville »
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : <ul style="list-style-type: none"> - Expérimentation d'un dispositif de découverte d'un panel de métiers ciblés en lien direct avec la section scientifique des élèves, et basé sur des rencontres dans la classe ou sur site (laboratoire, entreprise, école d'ingénieur) - Expérimenter un dispositif qui ne s'adresse qu'à des filles, en leur faisant découvrir des métiers dans lesquels les femmes sont peu nombreuses (par exemple les métiers liés aux mathématiques, à l'informatique, à la physique-chimie, l'électronique, mais excluant les voies médicales ou de la biologie).
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement visés dans la convention : lycées, laboratoires universitaires et organismes de recherche, entreprises, écoles d'ingénieurs. (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : 9 lycées sur l'académie, 20 laboratoires, 8 entreprises, 4 écoles d'ingénieurs
Partenaires financiers (avec montants): Financements indirects : Education nationale (temps d'enseignants) et Ministère de la Recherche (temps de chercheurs ou enseignants-chercheurs)
Durée de l'expérimentation : (1) Durée initiale : 27 mois. (2) Durée effective : 27 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Association Lunes et l'Autre Type de structure : Association loi 1901
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Crédoc Type de structure : Structure privée.



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Proposition de plan à titre indicatif sachant que la structure générale et l'ensemble des items devront être traités.

Sommaire (ajouter les numéros de pages correspondantes)

Introduction

p 5 : I. Rappel des objectifs et du public visé

p 7 : II. Déroulement de l'expérimentation

p 9 : III. Enseignements généraux

p 12 : Conclusion

Introduction

Cette expérimentation s'intitule : **Futures scientifiques**. Elle s'appuie sur un triple constat :

- La France comme bien d'autres pays, est en crise en termes de personnels dans les sciences et les technologies, dans le secteur public comme privé. La méconnaissance et les représentations à l'œuvre sur ces métiers participent de cette situation : d'où l'urgence de travailler sur l'orientation des élèves ;
- Or les femmes, qui représentent la moitié de la population active, et qui sont plus diplômées que les hommes sont sous-représentées dans différents domaines : dans la recherche publique, elles sont moins de 30% en Sciences de la Matière (maths-physique-chimie), et en STIC; en entreprises elles ne représentent que 25% des ingénieurs ;
- Dans le cas des jeunes filles, on ne peut que constater une « déperdition » de potentiel puisque celles-ci représentent 47% des élèves de Terminale S, mais ne choisissent pas dans bien des cas de poursuivre dans la voie scientifique (sauf le domaine de la santé) : elles ne représentent que 30% des élèves de classes préparatoires scientifiques, elles ne sont que 27% dans les écoles d'ingénieurs (une moyenne qui recouvre une grande disparité selon les écoles et les spécialités enseignées) et seulement 28% à l'université dans les départements «sciences fondamentales et applications» (bien que les filles représentent 57% des effectifs universitaires).

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Futures scientifiques poursuit l'objectif suivant : amener les jeunes filles inscrites dans un cursus secondaire scientifique (classe de 1^{ère} et Terminale S), à poursuivre leur parcours de formation vers les voies scientifiques, en leur permettant de découvrir précisément la réalité des formations et la diversité des métiers, et en luttant contre l'autocensure à travers la rencontre de femmes qui leur feront part de leur témoignage personnel.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Des lycéennes de classes de 1^{ère} S générale la première année de l'action, puis en Terminale S la seconde année.

2. Bénéficiaires directs

L'expérimentation concerne des lycéennes de 1^{ère} S de 9 établissements de l'académie d'Aix-Marseille :

- 3 basés sur Avignon : lycées Aubanel, Mistral et René Char ;
- 4 sur Marseille : lycées Perier, Saint-Charles, Victor Hugo, Pagnol ;
- 2 sur La Ciotat : lycées Lumière et La Méditerranée.

2.1. Statistiques descriptives

Nombre de jeunes bénéficiaires en 2010/2011 : 197 sur l'année scolaire

Nombre de jeunes bénéficiaires en 2011/2012 : 177 (le différentiel avec l'année précédente est dû à des redoublements et départs d'élèves)

Soit :

- 177 lycéennes de lycée général qui ont suivi le programme pendant 2 ans ;
- les lycées étaient répartis sur 2 départements de l'académie d'Aix-Marseille, dont deux en politique de la ville.

2.2. Analyse qualitative

Le recrutement des élèves s'est fait sur la base du volontariat des enseignants : un enseignant volontaire entraînait de fait toutes les jeunes filles de sa classe de 1^{ère} dans le dispositif. Nous sommes partis du principe que les élèves avaient encore besoin en 1^{ère} d'ouvrir leur réflexion d'orientation, et qu'un système basé sur le volontariat risquait de se trouver confronté aux stéréotypes à l'œuvre, aboutissant à des groupes trop restreints.

Le dispositif se déroulant sur le temps scolaire, on peut considérer qu'il est relativement facile de les impliquer. De fait, notre action est dépendante de l'organisation des classes et des plannings des cours. Le montage sur 2 ans a forcément généré quelques difficultés à gérer pour les enseignants :

- Ainsi, les élèves étaient réparties en 1^{ère} sur 14 classes; en Terminale, elles sont réparties sur 21 classes et réunies en 9 groupes dans Futures Scientifiques, d'où la difficulté de trouver des créneaux communs aux élèves, mais également aux horaires des enseignants.

- Concernant le suivi par les enseignants : sur les 12 enseignants impliqués à l'année 1, 7 ont accepté et pu suivre les élèves en Terminale (sans pour autant avoir toujours les élèves en cours). Cette nouvelle répartition des effectifs en année 2, engendre plusieurs difficultés :

- > l'arrivée dans le dispositif de 5 nouveaux enseignants qui n'ont pas été au démarrage de l'action et n'ont donc pas le recul par rapport à notre action
- > le suivi par des enseignants de l'année précédente, mais qui n'ont plus les élèves en cours (n'enseignant pas en Terminale)
- > de manière plus générale, se pose la question de la transmission de l'information vers les professeurs principaux de Terminale qui ont la responsabilité de l'orientation sur post-bac : en classe de Première, mais encore davantage en Terminale pour guider les élèves sur le dispositif APB.

3. Bénéficiaires indirects

- ➔ Les enseignants : qui se rapprochent ainsi du monde de l'entreprise (qu'ils découvrent souvent), mais aussi des laboratoires, et peuvent également mettre à jour leur connaissance concernant l'évolution des formations supérieures.
- ➔ Les autres élèves de la classe (les garçons) ou de l'établissement : information par les élèves bénéficiant du dispositif ou par les enseignants eux-mêmes.
- ➔ Les partenaires : qui ont pu informer sur leurs métiers, ou leur formation. La question de l'égalité des chances filles-garçons et d'une action spécifique pour les filles ne sont pas appréhendés par tous de la même façon : des positionnement allant de la tolérance, à la compréhension, jusqu'à l'adhésion en particulier de la part d'entreprises cherchant à recruter des femmes.
- ➔ L'environnement des élèves : famille (parents, fratrie), amis pouvant bénéficier de l'information recueillie sur les métiers et les formations.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

« Futures Scientifiques » a rassemblé sur le terrain plus de 30 partenaires : 9 lycées, 10 laboratoires universitaires, 10 entreprises, 4 écoles d'ingénieurs. Il est également suivi par les partenaires institutionnels : SAIO et Inspection académique pour l'Education nationale, Universités, DRDFE.

Le dispositif prévu pour l'année scolaire 2010/2011 a été réalisé comme prévu dans la convention :

- année scolaire 1 (élève en 1ère S) : 3 visites (laboratoire, entreprise et école d'ingénieurs) et 6 rencontres dans les classes : chercheuses, enseignantes-chercheuses, ingénieures, techniciennes, élèves en formation (élèves en Master, classes préparatoires, écoles d'ingénieurs par alternance) ;
- année scolaire 2 (élèves en Terminale S) : 2 visites (laboratoire et entreprise) et 3 rencontres dans les classes ;
- l'accès à un forum privé en ligne ouvert dès la première année pour permettre aux élèves de poser des questions plus précises. L'équipe projet a présenté les objectifs et l'organisation du Forum à chaque classe et distribué un « mode d'emploi » à chaque élève.

Ce Forum en ligne est en accès réservé et administré par notre association. Seules les 197 lycéennes de ce programme, ainsi que leurs enseignants et les intervenantes peuvent y avoir accès. Il se compose de 2 parties :

- **Votre espace personnel "Ma Page"** pour permettre aux élèves de noter leurs pistes d'orientation, leurs idées et donner leur avis sur l'action
- **Un forum thématique pour poser des questions** à plus de 40 intervenantes qui ont accepté d'y participer : les élèves posent leur question en lien avec un thème, les questions sont redirigées vers les mails des intervenantes volontaires. Thématiques proposées : mathématiques, physique Université et CNRS, astrophysique, Chimie entreprise, Chimie Université et CNRS, Biochimie, Biophysique, Environnement, Electronique, Informatique.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

10 laboratoires universitaires et organismes de recherche basés sur Aix, Marseille et Avignon: Laboratoires de Chimie, Physique, Mathématiques, PIIM (physique), Centre de Physique des Particules Marseille (CPPM), EMMAH (Avignon), Neurosciences, Cinam (nanosciences), l'Observatoire d'Astrophysique Marseille Provence, au BIP (bioénergétique).
10 entreprises : ST Micro electronics, Eurocopter, EDF, RTE, IBM, Sanofi, Lafarge Plâtre, Areva Arkema, Eole Res.

4 Ecoles d'ingénieurs : ENSAM (site d'Aix en Provence), Ecole des Mines de Saint-Etienne (site de Gardanne), Ecole Centrale Marseille, Ecole des Mines d'Alès.

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	70%
Cofinancements extérieurs à la structure - Education nationale : temps enseignants Et Ministère Recherche/Enseignement Sup : temps chercheurs et enseignants-chercheur	30%
Autofinancement	

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage a réuni des représentants des différents collèges de partenaires :

- Education nationale : Rectorat (IPR chargée de la culture scientifique auprès du Recteur, inspecteur d'orientation en charge de l'égalité filles-garçons, proviseurs, enseignants, chargée de mission « Plateforme égalité des chances » incluant les Cordées de la réussite)
- Université : Avignon et Aix-Marseille Université
- Entreprises : EDF, St Microelectronics
- Ecole : Centrale Marseille
- Etat : DRDFE
- Evaluator : Crédoc

5 comités de pilotage (tous les six mois environ) se sont réunis sur la durée de l'action

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

- Le dispositif **Futures scientifiques** s'inscrit dans la Réforme du lycée et plus particulièrement sur le volet « Accompagnement Personnalisé », sur lequel notre action n'a pu s'adosser puisque l'accompagnement personnalisé n'était pas encore en place pour les classes de 1^{ère} à la rentrée 2010.
- **Futures scientifiques** est à considérer selon nous comme un dispositif « d'information active » bénéficiant à un groupe d'élèves inscrits dans un cursus spécifique (à ce titre, il n'est pas propre au domaine des sciences et pourrait s'appliquer à d'autres secteurs en lien avec les filières du lycée) : il repose sur la rencontre avec des personnes pouvant témoigner de leur cursus et de leur métier, et la découverte du monde professionnel. En cela, il complète très utilement les outils d'information classique (papier ou internet).
- Cependant, ce dispositif ne vient en rien se substituer au rôle d'accompagnement individuel dont peuvent avoir besoin des élèves et qui relève de la mission des Conseillers d'orientation psychologues.
- Par ailleurs, si des programmes d'ouverture sur les métiers nous semblent indispensables, ils ne peuvent être dissociés d'une approche plus en profondeur sur les choix personnels d'orientation, et ce d'autant plus lorsque l'on touche au questionnement des stéréotypes.
- Sur la pertinence d'une action spécifique pour les filles : nous sommes convaincus de l'efficacité du dispositif dans sa dimension témoignage et effet « miroir ». Mais nous devons constater la mise en œuvre reste très complexe dans le cadre d'une action sur la durée. Dès lors, nous pensons qu'il serait judicieux d'envisager des actions spécifiques ponctuelles (organisation d'évènement réservé aux filles pouvant rassembler par exemple plusieurs établissements) et parallèlement, des actions annuelles mixtes, mais obligatoirement paritaires afin de ne pas « oublier » les filles.
- Si la modélisation du dispositif, au regard des enseignements tirés et sa transférabilité sont tout à fait envisageables dans sa forme, il reste que la mise en œuvre est dépendante des situations territoriales et de l'existence préalable de partenariats et d'acteurs mobilisables.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Le public visé

- ➔ Le dispositif a toute sa place dans le temps de l'accompagnement personnalisé, aux trois niveaux de classe du lycée.
- ➔ Dans le cas des élèves de seconde : nous suggérons de faire un groupe « projet d'orientation thématique » (sciences par exemple). Pour les autres niveaux, le public est dépendant de l'engagement des enseignants (groupe classe ou en transversalité).
- ➔ Niveau des élèves : nous pensons qu'il est intéressant de commencer plus tôt, c'est-à-dire en classe de seconde, un dispositif collectif sur 2 ans, et de le poursuivre de

manière plus individualisé en Terminale pour les élèves qui en expriment le besoin (aide en particulier à APB)

- ➔ Importance d'un accompagnement sur 2 ans : c'est le temps nécessaire pour faire suffisamment de rencontres et mûrir un projet, surtout si le dispositif démarre en seconde.
- ➔ Intégrer le projet au sein de l'établissement et des équipes pédagogiques (par ex scientifiques), afin d'impliquer les enseignants dès la conception et d'assurer une continuité indispensable sur les 2 années.
- ➔ Public : viser à minima des groupes paritaires et maintenir des groupes exclusivement de filles, si les établissements en font la demande.
- ➔ Elèves prioritaires : même si l'orientation et la découverte des métiers peuvent aider tous types d'élèves, cette information nous semble encore plus importante pour des élèves de lycées moins favorisés et ayant moins de réseaux personnels à mobiliser.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

- ➔ Disposer du temps nécessaire (plusieurs mois) pour rencontrer, souvent plusieurs fois les partenaires : que ce soit les enseignants ou les intervenants pour préparer les rencontres (il n'est pas toujours aisé de s'adresser à un public de lycéens et d'adapter son discours).
- ➔ Alléger le programme : 2 visites par an (école ou laboratoire ou entreprise) avec des séquences préparatoire et de restitution en classe.
- ➔ Privilégier les visites par rapport aux rencontres dans les classes : si les premières sont plus difficiles à organiser, l'impact sur les élèves est cependant plus fort.
- ➔ Un travail en amont : présentation dans les classes à la fois du programme, mais également de « mise à niveau » sur les voies scientifiques et les passerelles existantes : université, écoles (avec ou sans prépa), filières techniques, alternance.
- ➔ Le Forum en ligne : peu utilisé, celui-ci a pu apparaître aux élèves comme trop spécialisé au stade de leur réflexion ; il serait probablement plus utile pour des élèves ayant déjà choisi une orientation précise (en terminale), voire post-bac. Une information plus approfondie du dispositif avec un temps de démonstration aurait certainement été nécessaire, afin qu'élèves et enseignants s'emparent davantage de cet outil.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- ➔ Partenariats : pour l'efficacité de l'action, le porteur de projet doit disposer de liens étroits aussi bien avec le Rectorat, les entreprises que le monde de la recherche. Ces contacts demandent une connaissance approfondie des acteurs, et la capacité de trouver les bons interlocuteurs : un travail qui prend du temps mais est un investissement incontournable qui doit s'inscrire dans la durée. De plus, il est nécessaire de réunir un nombre de partenaires importants, car il est souvent difficile d'organiser plus d'une visite de lieu dans l'année. Il est nécessaire de s'adapter aux contraintes de chacun : ainsi dans le cas des entreprises, si les contacts sont parfois longs à nouer, ils permettent une entrée « unique » alors que pour le monde de la recherche, il est souvent nécessaire de rencontrer chaque laboratoire.

- ➔ Les différents comités de suivi ont montré l'intérêt d'un dialogue avec l'ensemble des partenaires sur une question aussi transversale que celle de l'orientation : en associant des enseignants, des chefs d'établissements, les services de l'éducation nationale, le monde de la recherche et les entreprises (indispensables bien que souvent les grandes absentes des réunions sur l'orientation), chacun peut mieux appréhender les problématiques et les priorités des autres structures.
- ➔ Concernant la gouvernance de l'action, dans le cas de **Futures scientifiques**, on parlera davantage d'un comité de suivi, permettant de valider la bonne mise en œuvre de l'action. Cependant, nous insistons sur le rôle central du Rectorat pour impulser l'action vers les établissements et lui donner la légitimité nécessaire auprès de l'ensemble des partenaires.
- ➔ S'agissant de la question de l'autocensure des filles et d'une action « spécifique » pour ce public, nous avons pu noter de grandes différences, voire divergences de points de vue entre les partenaires, mais également une certaine méconnaissance sur la question de la formation et le poids des stéréotypes. Cette question, pourtant traitée de longue date notamment à travers la convention interministérielle « égalité des chances entre les filles et les garçons », reste un sujet de société complexe que chacun aborde à l'aune de sa propre expérience ou des objectifs de sa structure.
- ➔ Reste la difficulté du déploiement de la question de l'orientation : certains enseignants souhaitent y contribuer, mais estiment ne pas avoir les compétences ni les contacts nécessaires ; d'autres se sentent moins concernés. Un grand nombre cependant reconnaissent la difficulté des élèves pour choisir leur voie post-Bac et déplorent la désaffection pour les voies scientifiques : ils sont prêts à participer à une action qui concerne leur domaine.

4. Impacts sur la structure

- ➔ Grâce à cette action, notre association a pu fortement renforcer ses liens territoriaux avec tous les partenaires de Futures Scientifiques, et notre compétence a pu être mieux identifiée notamment par le Rectorat. Ainsi, l'association a été retenue pour présenter l'action lors du colloque national « Les sciences, un avenir pour les jeunes » qui s'est tenu à Marseille le 22 février 2012, organisé par le Céreq et l'association Tous Chercheurs, avec le soutien du FEJ.
- ➔ Nous avons été sollicités par des enseignants pour poursuivre l'action à la rentrée 2013 : un format allégé a été mis en place et les lycées ont obtenu des financements de la Région PACA
- ➔ Nous avons été invités à participer depuis septembre 2011 aux rencontres de la Plateforme Egalité des chances de l'académie d'Aix-Marseille, qui rassemble les porteurs de projets labellisés « Cordées de la Réussite » où nous avons présenté l'action.
- ➔ La participation à cette plateforme du Rectorat, nous a conduits à monter une nouvelle action « Ingénieur-e, pourquoi, pas ? » pour la rentrée 2012 avec 2 lycées d'Avignon pour 50 élèves de seconde et plusieurs partenaires de Futures scientifiques ; une action financée par la Préfecture du Vaucluse qui pourrait être labellisée « Cordées ».

Conclusion

- ➔ Un besoin partagé par de nombreux acteurs pour aider les élèves à trouver leur voie : les enseignants pour permettre à leurs élèves de découvrir les métiers scientifiques, celle de l'enseignement supérieur, universités et écoles, qui voient leurs effectifs stagner voire diminuer dans ces domaines, celle des entreprises enfin, qui peinent à recruter. Tous sont conscients de la nécessité de convaincre les jeunes et en particulier les filles - et leur famille - de changer leur regard sur les métiers des sciences et des technologies.
- ➔ Une action qui est adaptée aux objectifs de l'accompagnement personnalisé et qui permet de travailler par groupes ciblés, à une information collective sur l'orientation. Elle nécessite une inscription transversale sur la durée dans les établissements et une implication de la direction (projet d'établissement).
- ➔ La rencontre avec des personnes « témoins » reste un moment fort pour un élève. Même s'il est impossible de présenter tous les métiers, cela les éclaire non seulement sur de nouvelles voies de formation, mais également sur la manière, ou plutôt les manières, dont peut se construire un parcours individuel.
- ➔ Cette action s'inscrit dans les objectifs de découverte des voies d'accès entre le lycée et le supérieur, et les passerelles dans un parcours supérieur scientifique.
- ➔ Une action qui peut être reproduite sur tous les territoires, mais qui nécessite de la part de la structure pilote un ancrage territorial et un réseau déjà avéré.
- ➔ Elle permet de s'inscrire dans des partenariats « durables » et de créer une dynamique territoriale à laquelle peuvent adhérer un nombre plus important de partenaires au fil du temps.

Annexes :

➤ Tableau 1 sur les publics

Restitution du porteur de projet
Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation
Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	AP3_048	Nom de la structure porteuse de projet	Association Lunes et l'Autre			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		197			197	20
Adultes						
Nombre total de bénéficiaires		197			197	20

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans		
16-18 ans	197	
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens		
Lycéens en LEGT	197	
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demands d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV	197	
Niveau III		
Niveau II		
Niveau I		
Sexe		
Filles	197	
Garçons		
2. Adultes		
Qualité		
Parents		
Enseignants		
Conseillers d'orientation-psychologues		
Conseillers principaux d'éducation		
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs		
Éducateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Départementale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

➤ **Tableau 2 sur les actions**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 2 - Calendrier de déroulement de l'expérimentation - Actions mises en œuvre

Numéro du projet	AP3_48	Description synthétique de chaque action	Durée en mois	Ressources humaines mobilisées			Ressources matérielles mobilisées		
				Effectifs	ETP	Type de personnel concerné (qualifications)	Achats	Prestations de services	Autre (préciser)
1. Préparation du projet		<i>25 mai au 5 juillet et du 5 septembre au 30 octobre 2010</i>						2 intervenantes spécialisées	
Action n°1		concertation avec le Rectorat	1 mois			Inspection académique			
Action n°2		information vers les établissements	1 mois			chefs d'établissements			
Action n°3		rencontres avec les enseignants intéressés	2 mois			enseignants			
Action n°4		rencontres avec les partenaires	3 mois			contacts en école supérieure, laboratoires, entreprises			
2. Mise en œuvre du projet		<i>du 15/09/2010 au 15/5/2011 et du 15/9/2011 au 15/5/2012</i>					transports scolaires pour les sorties	2 intervenantes spécialisées	
Action n°1		interventions pour présenter le programme à la rentrée 2012	2 mois			association et enseignants			
Action n°2		année scolaire 1 : 6 interventions dans les classes de personnes témoins	7 mois			intervenantes extérieures, enseignants, association			
Action n°3		année scolaire 2 : 3 visites extérieures (école d'ingénieur, laboratoire, entreprise)	7 mois			intervenantes extérieures, enseignants, association			
Action n°4		année scolaire 1 : conception et mise en ligne d'un Forum dédié à l'action	3 mois			intervenantes de l'association			
Action n°5		intervention par l'association dans les classes à la rentrée 2012	2 mois			intervenantes de l'association, enseignants			
Action n°6		année scolaire 2 : 3 interventions dans les classes de personnes témoins	7 mois			intervenantes extérieures, enseignants, association			
Action n°7		année scolaire 2 : 2 visites (laboratoire et entreprise)	7 mois			intervenantes extérieures, enseignants, association			
Action n°8		4 comités de pilotage				membres du comité de pilotage et évaluateur			
3. Achèvement du projet		<i>septembre à décembre 2012</i>							
Action n°1		comité de pilotage N°5 novembre 2012				membres du comité de pilotage et évaluateur			
Action n°2		bilan de l'action	2 mois			intervenantes de l'association			

➤ **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

Restitution finale du porteur de projet
Annexe 3 - Liste des outils développés dans le cadre de l'expérimentation

Numéro du projet		AP3_48			
Nom de l'outil	Fonction (préciser si ce sont des outils de pilotage, de suivi, de communication, de formation, de sensibilisation, etc.)	Utilisateurs ou destinataires	Format (papier, électronique, etc.)	Transférable en dehors de l'expérimentation (oui/non)	
1	présentation du projet	outils d'information	lycées; ensemble des partenaires	électronique	
2	courrier signé par les IPR	outils d'information	lycées (proviseurs)	électronique	
3	attestation d'engagement	outil de pilotage	lycées (proviseurs)	électronique	oui
4	présentation du projet	outil de formation	élèves et enseignants en début d'année de 1ère	diaporama	
5	2è présentation du projet	outil de formation	élèves et enseignants en début d'année de TS	diaporama	
6	Forum en ligne	outil de formation	élèves, enseignants, intervenantes	électronique	oui
7	présentations sur l'avancement du projet	outil de communication	comité de pilotage		non
8	photos prises lors des sorties	communication	élèves, enseignants, partenaires		non



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
<http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr>